

Conférence suisse des offices de la formation professionnelle

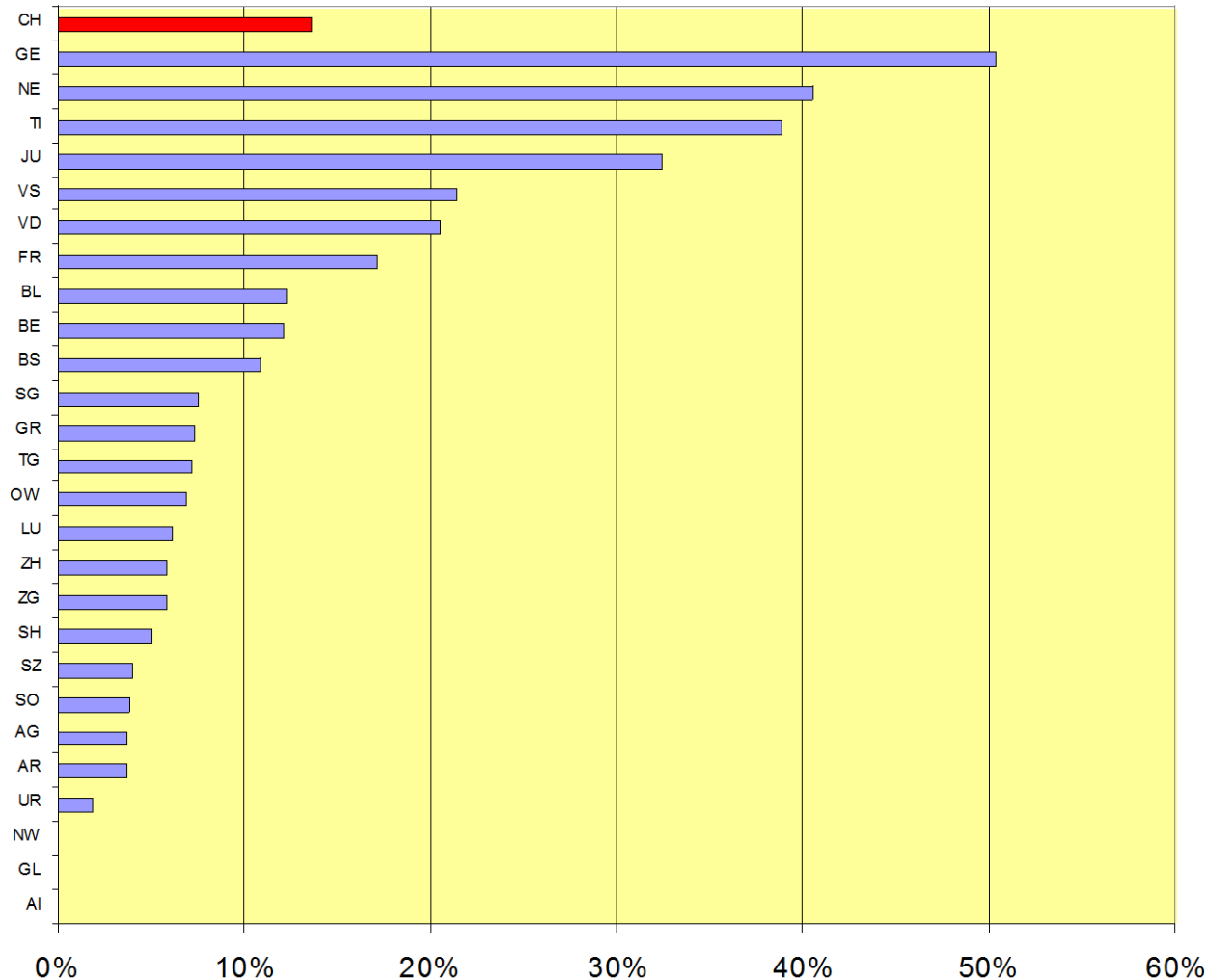
Défis
Mission
Vision
Stratégie
Organisation

Theo Ninck, président de la CSFP, theo.ninck@erz.be.ch

1. Défis

- Lisibilité du système de la formation professionnelle; **important investissement administratif**, haut degré de **complexité**
- Effet sur les **solutions d'intégration** (notamment CM, offres de formation transitoires, CII)
- Garantie d'assurer la relève en **personnel qualifié**
- Positionnement et reconnaissance de la **formation professionnelle supérieure**
- Augmentation de la **transparence des coûts** dans tous les domaines
- Renforcement de l'**efficacité des structures** (CIE, écoles professionnelles, procédures de qualification)
- Différences entre les cantons

Plein temps par rapport au dual dans les cantons



Part des contrats d'apprentissage dans les écoles de métiers et les EC par rapport au nombre total des contrats d'apprentissage

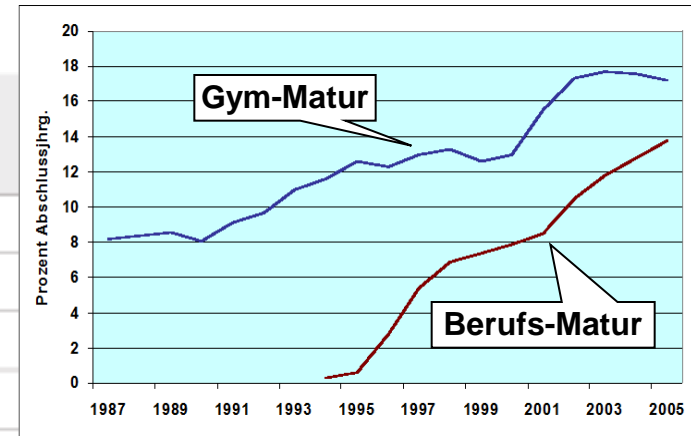
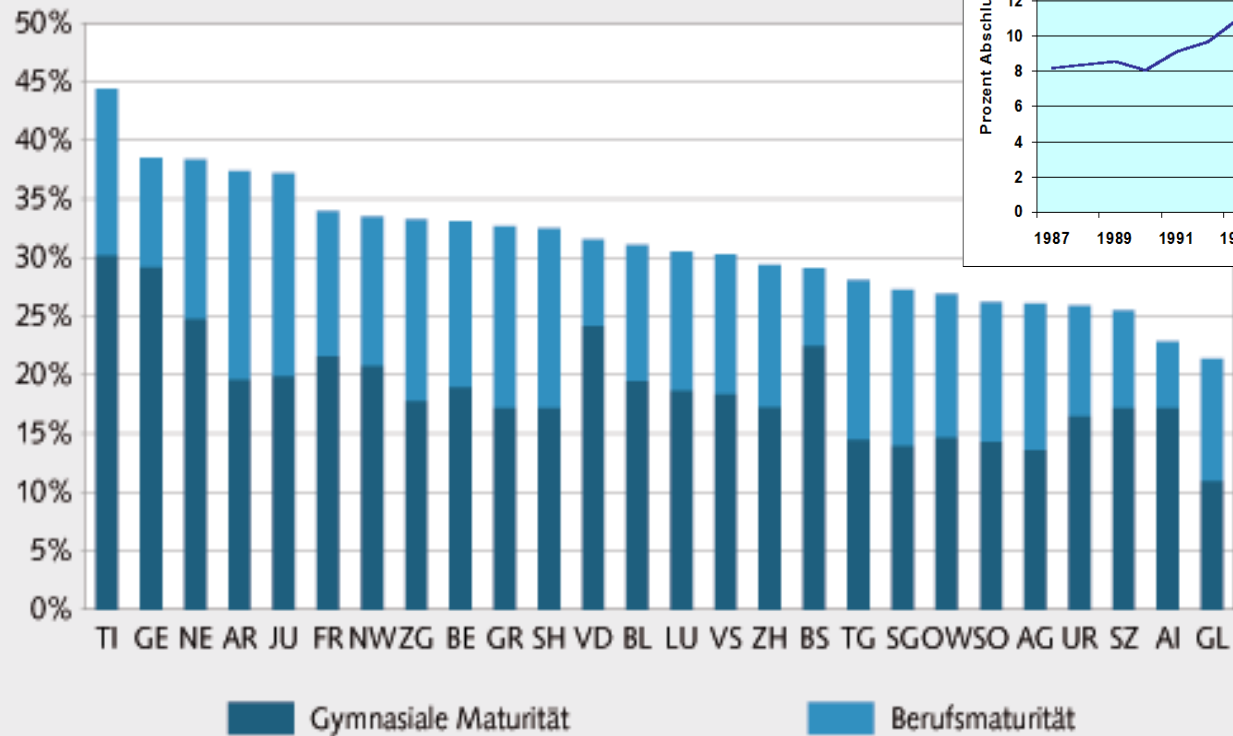
Source:

Calcul complet des coûts de la formation professionnelle cantonale en 2010

http://www.bbt.admin.ch/t_hemen/berufsbildung/001_04/00358/index.html?lang=fr

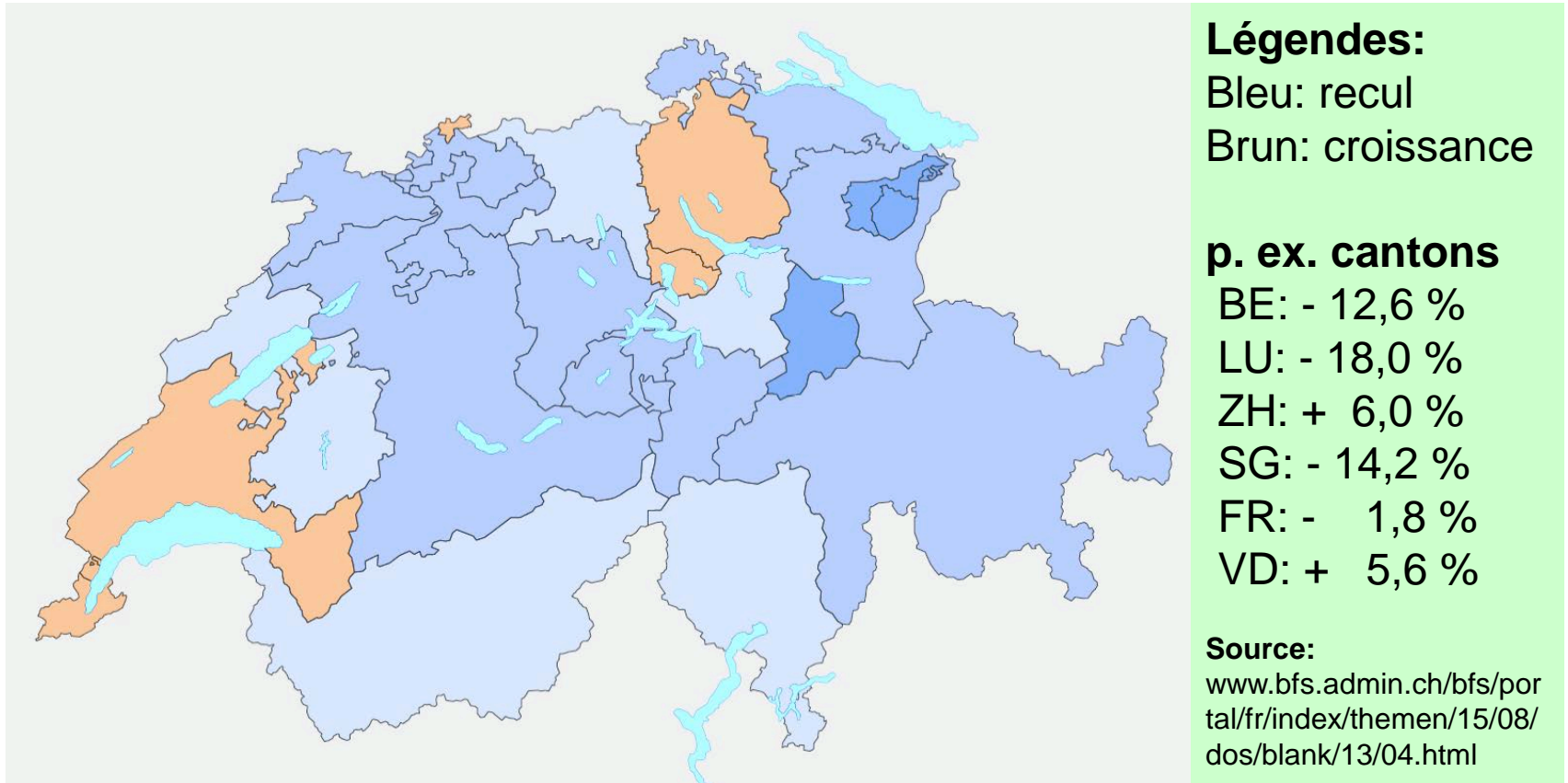
Maturité gymnasiale contre maturité professionnelle

Maturitätsquote nach Maturitätstyp und Kanton, 2009



Source:
Office fédéral
de la statistique

Démographie: recul contre croissance



2. Mission

- Nous réunissons les offices cantonaux de la formation professionnelle en qualité de **conférence spécialisée de la CDIP** pour les questions relatives à la formation professionnelle.
- Grâce à une bonne **collaboration** entre les cantons et un **secrétariat efficace**, nous proposons des services importants pour **une formation professionnelle forte et de qualité**.
- Notre savoir en réseau et les moyens à notre disposition nous permettent d'assurer les **contributions nécessaires à une formation professionnelle optimale et à son développement**.
- Nous sommes des **interlocuteurs fiables** aussi bien **pour l'ensemble des partenaires de la formation professionnelle** que pour les partenaires au sein de la CII, comme à l'égard des formations générales du secondaire II, de l'orientation professionnelle et de la formation continue.

3. Vision CSFP 2020

Dans le cadre du partenariat pour la formation professionnelle, nous nous engageons pour les objectifs visionnaires suivants :

- ▲ Le système de formation professionnelle est simple et clair. Il revêt une grande attractivité aussi bien auprès des apprentis que des entreprises formatrices et est bien accepté par le marché du travail.
- ▲ Tous les jeunes et les adultes obtiennent un diplôme du degré secondaire II correspondant à leurs capacités et ouvrant les portes pour une poursuite de la formation au niveau supérieur.
- ▲ La formation professionnelle initiale et supérieure renforce la compétitivité des entreprises et couvre les besoins en personnel qualifié de toutes les branches.

4. Objectifs stratégiques 2012-2015

- ▲ **Participation active au développement de la formation professionnelle**
 - De nouvelles exigences en matière de formation professionnelle (surtout au degré tertiaire) sont reconnues et sont prises en considération dans le développement; les entreprises étrangères et leurs cadres seront inclus dans la réflexion
- ▲ **La formation professionnelle mise sur la qualité.**
 - Les évaluations de la maturité professionnelle et de l'enseignement de la culture générale sont achevées et des concepts pour l'encouragement de la mobilité (langues comprises) sont mis en œuvre
- ▲ **La formation passe avant le travail.**
 - L'AFP doit clairement permettre une entrée directe dans le monde du travail. Les offres de formation transitoires, le case management et les formations de rattrapage sont coordonnés et évalués.
- ▲ **La position des offres du tertiaire B est renforcée.**
 - Les ES et les EP/EPS doivent être clairement positionnés face aux HES. Leur financement doit être consolidé et la libre circulation assurée.
- ▲ **Le système de formation professionnelle est efficace.**
 - Des solutions simples sont préconisées. Les coûts et les flux financiers sont transparents et comparables (benchmarks).

5. Organisation de la CSFP

- L'organisation dépend de la stratégie et des processus.
- Les doublons sont évités autant que possible.
- Les tâches, les responsabilités et les compétences sont clairement attribuées.
- Le comité se consacre pour l'essentiel aux questions stratégiques et entretient les relations avec les partenaires de la formation professionnelle.
- Le réseau des organes fonctionne grâce à un secrétariat efficace.
- Les tâches sont clairement réparties entre la CSFP et le CSFO.